



COMMUNIQUÉ PRESSE

UNE PASSERELLE PIÉTONNE POUR PLUS DE SÉCURITÉ EN GARE DE CARBONNE

Pour renforcer la sécurité des voyageurs lors de la traversée des voies en gare, SNCF Réseau construit, depuis le 3 avril dernier, une passerelle piétonne en gare de Carbonne, sur la ligne Toulouse-Bayonne. Cette passerelle, de plus de 56 tonnes, sera mise en place par grutage la nuit du lundi 24 juillet à partir de 22h30. L'opération représente un montant de 3,6 millions d'euros financés par SNCF Réseau.

Cette passerelle piétonne, de 21,50 mètres de long, vient remplacer la traversée de voies à niveau en gare. Deux ascenseurs seront installés de chaque côté pour permettre aux personnes à mobilité réduite, aux voyageurs avec de lourds bagages et aux parents avec des poussettes, d'accéder aux quais.

Les travaux se déroulent principalement de nuit et sont sans conséquence sur la circulation des trains. Ils ont débuté le 3 avril dernier par des travaux ferroviaires (suppression d'une voie de service et déplacement des poteaux caténaires) et par la construction d'un nouveau quai en remplacement du quai central.

Les pylônes des ascenseurs, les escaliers et la passerelle seront mis en place par grutage les nuits du 24 au 27 juillet. Ces opérations exceptionnelles nécessiteront d'importants moyens de levage. Suivront des travaux de finition jusqu'à la mise en service de la passerelle prévue fin août. Les ascenseurs seront, quant à eux, mis à disposition début novembre, délai nécessaire pour permettre l'installation des cabines.

SNCF Réseau, maître d'ouvrage et maître d'œuvre de cette opération d'un montant de 3,6 millions d'euros, a confié la construction de la passerelle et les travaux de génie civil au groupement d'entreprises Razel-Bec / NGE Génie Civil / Guintoli, les travaux ferroviaires à TVF et la fabrication et l'installation des ascenseurs à l'entreprise Schindler.

CONTACT

SNCF RÉSEAU
Gladys VERDIER
Tél : 06 30 96 63 33
gladys.verdier@reseau.sncf.fr

